



Compost du voisin et mon bailleur

Par jeanfm

Bonjour,
le voisin a un compost qui est accolé à ma maison.

les odeurs sont insupportables.

j'ai envoyé une mise en demeure à mon bailleur pour qu'il assure son obligation d'assurance de jouissance (article 6)
mais il ne répond pas.

Que faire ? maintenant que j'ai fait la mise en demeure, je vais au tribunal ?

merci
Bonne soirée

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il serait préférable d'écrire d'abord un courrier RAR à votre voisin pour lui signaler ces nuisances.
Sauf s'il est également locataire du même bailleur, votre litige est avec ce voisin d'abord.

Par yapasdequoi

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19299]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19299
[/url]

Par hideo

Bonjour,
un courrier à votre voisin est indispensable ,afin de rechercher un compromis amiable.
Si échec ,il vous faudra faire un constat contradictoire par commissaire de justice (huissier) avec convocation de votre
voisin et de votre bailleur .Cela vous servira de preuve pour pouvoir faire un référé devant le tribunal judiciaire .
Cordialement

Par yapasdequoi

En fait le bailleur n'a pas de responsabilité et pas plus de pouvoir que vous pour faire cesser ces nuisances.
Au mieux vous pouvez partager les frais d'avocat.

Par jeanfm

j en sais rien.
le bailleur m a dit que ce n'était pas son probleme "a cause" de l'article 1725

je suis un peu perdu

Par yapasdequoi

En tout cas incriminer votre bailleur pour des agissements du voisin est une perte de temps.

Concentrez vous plutôt à faire comprendre au voisin que son compost vous incommode et s'il ne réagit pas suivre les démarches indiquées par le lien fourni.

- courrier RAR
- constat d'huissier
- conciliateur
- tribunal

Par Geomanu

Bonjour,

Ceci n'est pas du tout un conseil juridique :

Le "compost" n'est probablement pas un compost, car un compost ne sent rien ou presque.

Ce "tas de matière organique en décomposition" peut devenir un compost, qui ne sentira plus rien (et qui ne dégagera plus de méthane), il faut probablement l'aérer, ajouter "du brun" matière organique fibreuse, paille, brindilles, pour avoir une structure plus aérée, et le couvrir pour ne pas qu'il soit trop humide avec la pluie.

Peut-être arrêter de l'alimenter avec des produits animaux.

Peut-être pouvez-vous conseiller le voisin en ce sens ?

Vous pourrez peut-être utiliser vous même ce compost pour votre usage, contre un peu d'entretien ?